

RSF dénonce "l'entêtement et la cruauté de la justice rwandaise"

@rib News, 04/025/2011 Rwanda - Une journaliste condamnée à dix-sept ans de prison, une autre à sept ans. Reporters sans frontières est choquée par l'entêtement et la cruauté de la justice rwandaise qui vient de prononcer de très lourdes peines de prison à l'encontre d'Agnès Uwimana Nkusi, directrice du bimensuel privé Umurabyo, et l'une de ses journalistes, Saidath Mukakibibi. Le 4 février 2011, vers 16 heures, la Haute Cour de la République a jugé les deux femmes coupables "d'incitation à la désobéissance civile", de "divisionnisme", et de "négligence du génocide". La première a été condamnée à dix-sept ans de réclusion, la seconde de sept ans.

Interrogée par Reporters sans frontières, l'avocat d'Agnès Uwimana s'est dit très déçu par ce verdict et a annoncé sa décision d'interjeter appel devant la Cour Suprême. "La Haute Cour a exagéré. Elle n'a pas pris en compte nos demandes. Nous disons qu'au niveau pénal, la justice ne dispose d'aucune preuve tangible de leur culpabilité. Cette affaire devrait être jugée au niveau disciplinaire, par le Haut conseil de la presse. Ces deux journalistes devraient être libérées. Au lieu de ça, elles ont copé de peines très lourdes", a-t-il déclaré.